

IL FAUT AVOIR L'ESPRIT CURIEUX

L'homme qui a l'esprit curieux est celui qui réussit dans la vie. Au lieu de travailler comme un robot, il cherche à comprendre et à améliorer son travail.

La routine est le plus grand ennemi du progrès ; elle tue tout esprit d'initiative et certaines entreprises en meurent. Il y a dans chaque métier, un certain nombre de traditions qui ont leur valeur et qui doivent être respectées, mais nombreux sont ceux qui confondent tradition, habitude et routine.

Dans le langage commun ces termes sont assez souvent confondus. Il conviendrait donc d'apporter ici quelques précisions.

La tradition est, au premier sens du terme, la transmission orale ou écrite de doctrines religieuses, même si l'on n'a pas de preuve d'authenticité de ces écrits. Par extension, la tradition est devenue tout ce qui se transmet de génération en génération.

L'habitude quant à elle, est un savoir acquis et durable. C'est une disposition à reproduire fidèlement un acte à l'origine pénible et mal habile. Au lieu d'être un point final à une activité, l'habitude a pour avantage d'en être le point de départ. En effet, c'est grâce à l'habitude de jouer du piano que l'artiste va améliorer sa dextérité.

Par opposition à l'instinct qui est un savoir inné, l'habitude est une acquisition. Il faut donc travailler, fournir des efforts pour l'obtenir mais également la contenir pour qu'elle ne soit pas réduite à un seul processus de réflexe.



M. LEVASSEUR adresse ses compliments aux lauréats du comité de suggestions.

Les effets les plus généraux de l'habitude sont tout d'abord un facteur d'adaptation à l'environnement. Il n'est de meilleur exemple que l'adaptation à ne plus entendre le bruit pour une personne habitant le long d'une rue passante.

L'habitude facilite l'exécution d'un mouvement ; elle évite le tâtonnement, les effets qu'impose le maniement d'un outil — c'est un facteur d'élégance, d'habileté, de précision, de perfection d'un acte. En outre elle est novatrice car elle facilite l'exécution d'un acte voisin ; par exemple l'adaptation possible à la conduite de deux véhicules différents.

Toutes nos activités ne sont-elles pas régies par l'habitude ?

Bien évidemment puisque traditions, coutumes, usages et mœurs ne sont finalement que des habitudes collectives.

Si donc l'habitude est la base de notre manière de penser, de juger et d'agir, ne possède-t-elle pas un côté néfaste ? C'est alors qu'elle se nomme la routine.

La routine n'est, en effet, qu'une habitude qui a perdu sa souplesse, son pouvoir d'adaptation et est devenue un mécanisme aveugle, rigide et tyrannique pour l'individu.

Au lieu d'être l'auxiliaire de l'activité, elle se révèle comme étant un obstacle au progrès tant sur le plan social, intellectuel que spirituel. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre Peguy, lorsqu'il écrit : « une âme morte est une âme complètement habituée. »

(Voir la suite page 5)

CINQ DE NOS ANCIENS...

Quelques jours avant le départ pour le congé de Noël cinq de nos anciens, dont la fidélité a si souvent été évoquée dans ces colonnes, ont fait valoir leurs droits à une retraite bien méritée. Comme à l'accoutumée, chacun avait dirigé ses pas vers le restaurant d'entreprise où avait lieu la traditionnelle remise des cadeaux offerts par tous les collègues d'atelier. En présence de MM. LEVASSEUR, BREGEARD et DUJARDIN, M. MOUTY, responsable de l'atelier de modelage, eut le redoutable privilège de célébrer en quelques mots M. PLAZANET Marcel et M. MOURICOU Robert, les élus du jour. S'adressant à chacun tour à tour, il retraça leur carrière respective dans l'Entreprise.

C'est en 1923, le 4 octobre exactement, que M. PLAZANET fit son entrée. Tout d'abord affecté à la coupe des doublures, il fut très vite amené à devenir coupeur de tiges, tant il avait su faire preuve de compétence dans son premier emploi. Ses qualités exceptionnelles, son allant dans le travail, lui ouvrirent les portes de l'atelier de modelage, où, depuis 1945, il est coupeur de modèles. C'est donc pendant 28 ans que lui ont été confiés ces minutieux travaux.

Cette très longue carrière lui valut de recevoir :

La médaille de bronze pour 15 ans de service, le 15 mars 1944;

La médaille d'argent pour 30 ans de service, le 20 janvier 1954;

La médaille de vermeil pour 35 ans de service, le 12 février 1960;

La médaille d'or pour 45 ans de service, le 21 mars 1970, et le 4 octobre 1973 M. PLAZANET totalisait 50 années de présence aux Etablissements Marbot.

Après un palmarès aussi élogieux, qu'ajouter de plus, si ce n'est le vœu d'une longue et heureuse retraite, joint à l'admiration que suscite la persévérance de M. PLAZANET.

Ce qui peut paraître anecdotique, c'est que la carrière de M. MOURICOU fut en tout point identique à celle de M. PLAZANET, si l'on ne tient compte des 12 ans d'ainesse de ce dernier. M. MOURICOU entra lui aussi dans l'Entreprise comme coupeur des doublures, mais ce, le 3 décembre 1935. Très vite également lui fut attribuée la fonction de coupeur de tiges et c'est en 1960 que lui fut confiée la découpe des modèles à l'atelier de modelage.

Après la médaille de bronze, ce fut la médaille d'argent le 12 février 1945, puis le 26 juin 1960, la médaille de vermeil qui récompensèrent l'assiduité de M. MOURICOU. C'est après avoir totalisé 38 ans de présence, le 3 décembre 1973, qu'il songea enfin à prendre le repos bien mérité que chacun lui souhaite le plus long possible.

Se faisant l'interprète de tout l'atelier réuni, M. MOUTY montra combien tous les collègues de MM. PLAZANET et MOURICOU étaient sensibles à leur départ, mais combien ils appréciaient que ce ne soit pas un adieu, puisque nous comptons toujours dans l'Entreprise de M. et M^{me} MOURICOU « Junior », respectivement à l'atelier 460 et 450.

Il appartient ensuite à M. MAZE, responsable de l'atelier 401, d'évoquer en termes élogieux, la carrière de M. KESY Antoine, carrière qui débuta par la découpe des semelles, le 27 avril 1945. Après 20 ans de travaux relatifs au semelage, M. KESY fut affecté au service de gardiennage, poste auquel il cessa son activité le 30 octobre 1973.



Entourés de MM. BREGEARD et DUJARDIN, M. et Mme PLAZANET attentifs aux éloges adressés par M. MOUTY.



M. MOURICOU (en médaillon) avec à ses côtés MM. Mouty, Brégeard, Levasseur, Mme et M. Plazanet, MM. Dujardin et Martin.

CINQ DE NOS ANCIENS... (suite)

Conscience professionnelle, esprit d'équipe, assiduité au travail, telles sont les qualités qui lui permirent de recevoir les médailles du mérite pour 15 et 25 ans de présence, les 23 juillet 1965 et 26 juin 1971. Lors de son départ effectif, M. KESY avait donc passé 28 années au sein de l'Entreprise. En autant de temps, il s'était fait beaucoup d'amis, bien sûr, et ces derniers avaient tenu à être tous là pour lui souhaiter une longue retraite et surtout une excellente santé, afin d'en profiter pleinement.



M. MAZE (debout) s'adresse à M. KESY.

C'est en quelques mots très simples, mais empreints d'une cordiale amitié, que M. DUJARDIN, chef du personnel, loua les mérites de Mme HARDY Marie, qui, pendant 28 ans elle aussi, s'affaira aux travaux de la ferme et à la propreté de l'Entreprise. C'est en effet en 1945 que Mme HARDY participa aux activités de l'Entreprise par le truchement de la ferme qui en dépend. Le travail à l'usine proprement dit ne commença qu'en 1958, date à laquelle Mme HARDY fut affectée aux travaux de ménage et ce jusqu'au jour de son départ. Elle fut honorée de son assiduité en recevant la médaille d'argent en décembre 1972.

Ses collègues, chez qui elle avait suscité l'amitié, avaient tenu à être tous là pour lui présenter leur vœux de paisible retraite et c'est sans aucun doute ce témoignage de leur estime qui fut le plus apprécié.

Quant à M. Julien MARTIAL, c'est également après 28 ans de présence dans l'Entreprise qu'il décida de se retirer de la vie active. Pour l'heure, il était entouré de quelques anciens de l'atelier 460 qui, par leur présence,

Mme HARDY
évoque ses souvenirs
avec M. Dujardin.



symbolisaient les 24 années que M. MARTIAL avait passées dans cet atelier comme fraiseur. Le personnel du service des ventes, avec lequel on notait la présence de M. SANNIER, chef de service, avait également apporté sa contribution, puisque M. MARTIAL venait de passer quatre années à des travaux d'échantillonnage. M. MARTIAL pensait-il le 22 octobre 1945, en entrant dans l'Entreprise, se voir attribuer quelque 25 ans plus tard la médaille d'argent qui récompensait son assiduité le 26 juin 1971. Il n'en demeure pas moins vrai que ce temps fut accompli et que l'heure du repos mérité sonnait, chacun leva son verre à l'amitié, la santé de M. MARTIAL, en lui souhaitant une retraite la plus longue possible.

Notre Bulletin renouvelle ici ses vœux de longue et paisible retraite à ces cinq « anciens ».

M. MARTIAL
parmi ses amis.

L'école de St-Joseph de Périgueux



Les professeurs de l'école Saint-Joseph de Périgueux ont mis à profit leur repos hebdomadaire du mercredi 9 janvier pour s'intéresser à nos activités en visitant nos ateliers de fabrication de Théorat. Les nombreuses questions posées ont, sans nul doute, attesté de l'intérêt que nos hôtes prirent à cette visite.

Sur notre photo, nos visiteurs au magasin des peausseries.



Le C.E.G. de Neuvic

Afin de ne pas être en reste sur leurs aînés et ne pas se contenter des propos qu'on avait pu leur rapporter, les élèves du C.E.G. de Neuvic ont tenu à se rendre compte, de visu, des réalités industrielles. Pour ce faire, leurs re-



Les élèves à l'atelier de piquage en compagnie de M. Autexier.

gards se sont tout naturellement tournés vers notre entreprise. C'est pourquoi le 21 janvier après-midi nos ateliers se sont remplis de visages souriants et mutins sur lesquels la joie d'entrer dans un monde nouveau n'avait d'égalé que celle de rencontrer papa ou maman à son poste de travail. Les questions, parfois surprenantes, souvent inattendues mais toujours logiques prouvèrent une fois de plus que le meilleur livre d'études est l'expérience, et furent une source supplémentaire pour les pédagogues.

De l'école au métier il n'y a qu'un pas... si vite franchi, cette préparation des enfants à leur avenir est donc une nécessité qui s'avère chaque jour plus évidente.

Souhaitons que ce prélude à la vie d'adulte qu'ils auront à affronter leur ait été des plus bénéfiques, heureux que nous aurons été d'y avoir contribué.

M. Thomson

Venu s'informer des méthodes et de l'organisation des moyens d'informations utilisés dans l'entreprise, M. Thomson, de Toronto, au Canada, a été notre hôte le 21 janvier dernier.

Après s'être entretenu avec M. Dujardin, M. Thomson a visité nos ateliers de Théorat et de Planèze. Il ne connaissait notre entreprise que par ouïe-dire et pour en avoir vu maintes photographies. La réalité de nos implantations dépassa de loin l'idée qu'il avait pu s'en faire précédemment.

Au cours de la réunion de synthèse de cette journée



passée dans nos murs, M. Thomson fit part de son admiration à M. Dujardin.

Sur notre cliché de gauche à droite : M. Dujardin, M. Thomson, M. Parquet.



L'Intendance

Le 23 janvier, nous avons eu l'honneur de recevoir M. le général MESLET accompagné du colonel MOSNIER et du capitaine MASSON.

Ces personnalités relevant des services de l'Intendance venaient s'informer de nos procédés de fabrication avec un intérêt particulier pour le montage « Good-year ».

Espérons que cette continuité des contacts entre l'Intendance et notre entreprise se perpétue, et soit profitable à notre expansion.



de gauche à droite :

MM. le Capitaine MASSON, CHARENTON,
le général MESLET, le colonel MOSNIER,
BREGARD, LABRUE.

EUROSHOE

Une fois encore, une nouvelle collection va être lancée. Afin qu'elle soit placée sous les meilleurs auspices et qu'elle reflète au mieux les tendances de la mode future, une réunion de sélection s'est tenue le 22 janvier.

Tous nos représentants européens participaient à



Discussion autour des modèles.

ce choix, qui avait été préparé par notre équipe des ventes dirigée par M. SANNIER.

Figuraient au nombre des participants :

Pour Neuvic: MM. SANNIER, LAHINER, MEUDEC, COUSTY, MARTIN, DUVAL.

Pour la Belgique: M. LAMBIN.

Pour la France: M. COHEN.

Pour la Hollande: M. CAVENS.

Pour l'Allemagne: M. OLMESDAHL.

Les idées suggérées, les modifications apportées aux modèles, feront l'objet d'une nouvelle confrontation prévue du 13 au 15 février prochains.

Souhaitons qu'une collection attrayante soit alors mise au point et trouve du crédit auprès de nos clients.

Une belle prise ! ...

Il y a quelques mois, M. MARTEAU faisait valoir ses droits à la retraite. Très estimé par ses collègues, il reçut un bon nombre de cadeaux parmi lesquels figurait une canne à pêche, chacun connaissant son dada pour ce sport.

Un beau matin, M. Marteau partit taquiner le goujon.



M. MARTEAU
fier
de son coup
de poignet

De goujons il n'en prit point, mais c'est avec un magnifique brochet de 5 kg qu'il inaugura son nouvel attirail.

Bravo M. Marteau ! Continuez sur votre « lancer ».

Nouvelles de nos militaires



→ Le chasseur JOYEL Jean-Claude, actuellement au 503^e R.C.C. à Mourmelon-le-Grand, nous annonce avec un plaisir non dissimulé que dans deux mois il n'y paraîtra plus de la vie militaire, laquelle continue pour l'instant à se bien dérouler.

Il adresse ses cordiales amitiés à tout le personnel, avec une pensée particulière pour celui de l'atelier 460.

→ Le 2^e classe DUCHER Bernard de la B.A. 722 à Saintes remercie l'entreprise de l'envoi du colis et du mandat précédant les fêtes de Noël qu'il a passées sur la base, étant de permanence. Mais il a profité pleinement de celles du jour de l'an.

Il rappelle son meilleur souvenir à tous ses collègues de l'entreprise.

→ C'est de Tübingen (Allemagne) que le chasseur MAZIERE Jean-Jacques nous fait part de ses vœux qui malgré la température n'en sont pas pour autant « réfrigérés ». C'est principalement au personnel des ateliers 454 et 455 que vont ses souhaits de santé et bonheur pour 1974.

IL FAUT AVOIR L'ESPRIT CURIEUX (Suite de la 1^{re} page)

C'est pourquoi, revenant plus au fait de notre premier propos, il faut développer son habitude par la curiosité et se poser constamment un certain nombre de questions dont les principales sont quoi ? quand ? où ? qui ? comment ? pourquoi ?

Il faut partir de l'idée que tout travail peut être mieux fait, que tout procédé peut être amélioré, que toute méthode peut être modifiée. Il ne faut jamais admettre une chose comme définitive et immuable, bien au contraire, la vie est une constante évolution et ceci est particulièrement évident dans l'industrie.

Il suffit de regarder autour de soi pour s'en convaincre. Les techniques employées actuellement ne sont déjà plus les mêmes que celles utilisées au début de la décennie.

Cette évolution est le fait de gens curieux qui se sont dit : « Ne pourrait-on pas effectuer ce travail autrement qu'il n'a été fait jusqu'à maintenant ».

L'on ne saurait trop enjoindre chacun à suivre les conseils de Louis Ambert lorsqu'il écrit « celui qui a l'esprit curieux, c'est-à-dire le goût des améliorations, possède un capital considérable OUI IL DOIT METTRE EN VALEUR. »



Huguette BARON

Pose de deux tablettes sur m/c. à verrier et brosser. Protection contre la poussière de verrage.



André MAGNE

Sur m/c. à monter les emboîtements CALZERA, remplacement de la pédale mécanique (pénible) par une pédale de commande pneumatique.



Jean-Pierre SAUDOUT

Au pressage du montage DIP, dépose d'une feuille de polyéthylène sur les cousins de presse pour éviter que la première ne colle au caoutchouc.



Marc DURIEUX

Adaptation d'un guide sur la tablette petit-point pour obtenir une couture régulière dans les SAFARI retour.



Jean-Claude JEGOU

Travail méthode SAF-BUCKY (SAFARI retourné). Réalisation des gabarits de centrage des premières.

COMITÉ DE SUGG

Dix-sept personnes ont été mises à l'honneur par le comité de suggestions pour avoir contribué à la sécurité dans certaines manipulations. Le 18 décembre, M. Levasseur conviait les lauréats à la réunion.

Dans son allocution, M. Levasseur remercia les récipiendaires de leur active participation et de leur persévérance dans cette voie et, par leur exemple, entraînent dans leur sillage un nombre toujours plus grand de collègues. Il n'y a pas de petites économies; toutes contribuent à préserver nos possibilités de fabrication et de développement en chacun d'entre nous », dit en substance M. Levasseur.

M. Bréger prit ensuite la parole pour encenser MM. Durieux Marc et Léger Michel qui, par leur travail quotidien, assurent le bon fonctionnement de l'entreprise.

Qu'ils soient à nouveau publiquement félicités de l'état d'esprit dans lequel ils accomplissent leur tâche.

Pour clore la réunion, M. Levasseur mit à contribution l'ensemble des personnes présentes. Il n'y a pas de petites économies; toutes contribuent à préserver nos possibilités de fabrication et de développement en chacun d'entre nous », dit en substance M. Levasseur.

Ces simples chiffres suffisent à montrer combien le gaspillage peut peser lourd sur le budget de l'entreprise.



Raymond CUARTILLES

Ferrage des billots (m/c. ATOM) pour éviter la déformation.



Maxime VERGNAUD

Installer un guide pour faire les bourrelets sur m/c. à coudre 595 H3-317 et 195-317 C/D.



Gérard DARROUZES

Fixation de glissières sur m/c. à rouleauter pour faciliter la manipulation et le transport.



Rodez POPPI

Equipement de la m/c. RAFA à poser la trépointe. Système d'avance de la trépointe après découpe.



Jean-Claude

Sur presse à HYTRONIC UNITE cation de l'électrocommande pour éne grille.



Marc DURIEUX

Adaptation d'un guide sur la tablette petit-point pour obtenir une couture régulière dans les SAFARI retour.



Michel LEGER

Adaptation d'un guide sur la tablette petit-point pour obtenir une couture régulière dans les SAFARI retournés.



Christiane HAMIDA

Evacuation extérieure de l'air des trois cabines d'aspiration: pigmentation, réparation et apprêtage à l'atelier 460.



Jacques ECLANCHER

Dispositif d'alimentation sur m/c. à timbrer permettant d'imprimer les pièces de petite surface avec plus de facilité et de sécurité.

É DE SUGGESTIONS

par le comité de suggestions pour avoir contribué par leurs idées à une amélioration de l'efficacité et de M. Levasseur conviait les lauréats à la remise des récompenses.

récipiendaires de leur active participation au développement technique de notre industrie. Il les invita à dans leur sillage un nombre toujours plus grand de leurs collègues. « Il faut que votre exemple fasse coopérer à la bonne marche de cet ensemble que nous formons et ce, grâce à l'esprit d'équipe qui doit se MM. Durieux Marc et Léger Michel qui, par modestie, avaient refusé de remplir la fiche de suggestions,

travail quotidien, au bon fonctionnement de leur atelier.

de l'état d'esprit dans lequel ils accomplissent leur tâche.

tribution l'ensemble des personnes présentes pour faire connaître autour d'elles les conseils d'économie et de matières premières dont les effets pourraient avoir des répercussions néfastes sur l'emploi. réserver nos possibilités de fabrication et chacun à son niveau se doit de les réaliser. Nous utilisons quelques bien nécessaires à nos investissements.

le gaspillage peut peser lourd sur le budget. En l'évitant, chacun devient l'artisan de la réussite de



Henri ASTARIE

Fabrication et revêtement de matrices à galber en forme les bouts de tiges.



Jean-Claude POPPI

nt de la m/c. poser la trépointe. d'avance de la après découpe.



Jean-Claude URGEL

Sur presse à découper HYTRONIC UNITED. Modification de l'électro-aimant de commande pour éviter qu'il ne grille.



Jean DUBOS

Cyanuration des poulies de fraises à lisses. Avantage: Longévité des poulies doublées.



Josette DRAPEYROUX

Modifier le retour des boîtes du poste de contrôle sur transporteur USMC.



Roland LAFAYE

Verrage du BM. 65 — Remplacer le rouleau entraîneur du bas par une plaque montée sur ressort.

◆ LE DÉVELOPPEMENT DU PRODUIT ◆

Parmi les précautions prises pour améliorer la qualité des produits que nous fabriquons, nous avons étudié celles réalisées au Laboratoire; mais les constantes physiques et



Vue générale du modelage.

chimiques demandées aux matériaux ne sont qu'un maillon de la chaîne. Il nous appartient aujourd'hui de parler de l'élaboration des collections et par conséquent se pencher sur la minutie que représente le travail du modelage.

Deux collections sont proposées chaque année, l'une dite printemps-été, l'autre dite, automne-hiver.

Elaborer une collection c'est créer un ensemble de modèles qui répondent aux critères suivants : vente la plus facile possible, au meilleur prix pour une fabrication rapide et simple, donc plus économique; tout ceci en tenant compte de la mode et des exigences particulières de la clientèle. La Collection se prépare douze mois avant la mise en vente. Par exemple, à partir du 16 avril 1974 on



Mme BOUCHILLOUX s'inspire d'une revue pour créer un modèle.

mettra sur pied la collection été 75 qui devra être vendue à Pâques de la même année.

Cette préparation un si long temps à l'avance pose les problèmes d'évaluation des changements de la mode. Pour

tenter de les résoudre, les spécialistes du développement du produit prospectent auprès des clients, des fabricants de matières premières, s'informent par des visites d'expositions et par la lecture de revues spécialisées. Les résultats de ces recherches tendent à donner une idée plus juste de l'évolution des goûts vestimentaires du moment.

En outre, la collection de la saison précédente est ré-étudiée afin d'essayer de tirer les conclusions pour lesquelles tel ou tel article a trouvé ou non du crédit auprès des acheteurs.

Les réunions entre modelistes et vendeurs attachés à l'entreprise permettent un échange de points de vue et



M. FAURE préparant une maquette.

orientent les déductions tirées par le service du développement du produit.

Ces lignes directrices dégagées, il ne reste plus aux modelistes créateurs qu'à se mettre au travail. Notons en passant qu'ils réalisent quelque 1.200 modèles dont 250 seulement seront retenus.

La création d'un modèle requiert un goût pour le dessin et des facultés d'imagination hors du commun.

(Suite pages 9 et 10)



La salle des modèles.

LE DEVELOPPEMENT DU PRODUIT (suite)

A partir d'une forme de peinture moyenne, le modeliste-créditeur prépare une maquette sur carton dont les différents éléments sont transmis à l'atelier dépendant du service pour confection d'un pied-modèle. C'est alors qu'appar-



M. MARTIN étudie un modèle avec le technicien efficace M. DUPUY.

raissent les difficultés relatives aux diverses manipulations. Il faut donc faire appel au service efficace pour examiner le modèle, essayer de simplifier le travail au maximum et en calculer le coût.

Sans changer l'aspect du modèle, le responsable efficace désigné, suggère des modifications qui apporteront une économie dans la matière, le piquage et le montage. Il va sans dire que c'est une lourde responsabilité qui nécessite une connaissance parfaite de tous les travaux de fabrication.

Ces suggestions apportées, le modéliste reconsidère son modèle et en réalise un second qui subira à son tour les examens précités et pourra entraîner la réalisation d'un troisième, voire d'un quatrième dessin.

Le modèle définitif est enfin retenu. Il reçoit alors une fiche d'identité nommée « Descriptif ». Ce descriptif repro-



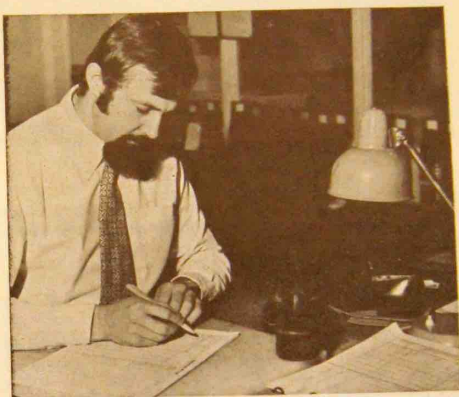
M. SUBRENAT équilibre une forme.

duit le dessin du modèle auquel s'ajoutent le numéro de référence, les matériaux à dessus et à dessous utilisés, les coloris.

Bien que retenu, ce modèle ne satisfait pas encore à la fabrication industrielle. C'est alors qu'intervient le metteur au point. Il reprend les gabarits du modéliste-créditeur et refait entièrement l'article afin d'obtenir une utilisation rationnelle des machines.

Le « créateur » ayant travaillé sur une peinture moyenne, c'est au metteur au point de prévoir les transformations à apporter pour réaliser chaque peinture. Il étudie et calcule les pièces pour un meilleur emboîtement de découpe, apporte des modifications aux garnitures, nombre de piqûres, longueur de fil, marges de montage, etc....

Il cherche dans les séries d'emporte-pièces restantes, celles qui pourront à nouveau lui servir. Si la forme est



M. LORENZO rédige le descriptif.

nouvelle, il créera des « patrons » pour la fabrication de nouveaux emporte-pièces, électrodes ou matrices, en fonction du procédé de fabrication utilisé. L'étude des moules pour fabrication des semelles fera aussi partie de ses attributions. Les patrons réalisés par le metteur au point sont alors fixés sur une plaque de zinc pour leur assurer une plus grande rigidité et sont transmis au « tireur de gabarits » qui, grâce au penthologue Linham établit les pointures des diverses séries.

Lorsque l'article est prêt à être mis en production, toutes les modifications, les calculs apportés par le metteur au point sont ajoutés au descriptif, lequel deviendra immuable lorsque les divers responsables y auront apposé leur seing.

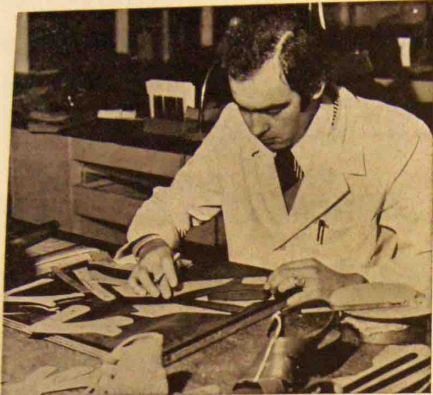
Il est à noter que si la responsabilité du modéliste-créditeur est impliquée dans l'esthétique et la bonne commercialisation de l'article, celle du metteur au point n'en est pas moins importante, car elle engage pécuniairement l'entreprise. Supposons qu'il y ait une erreur dans les « pa-

LE DÉVELOPPEMENT DU PRODUIT

(suite et fin)

trons » destinés à la fabrication des couteaux. Que de frais supplémentaires, que de pertes de matières et de temps...

Voilà succinctement dévoilée l'élaboration d'un article.

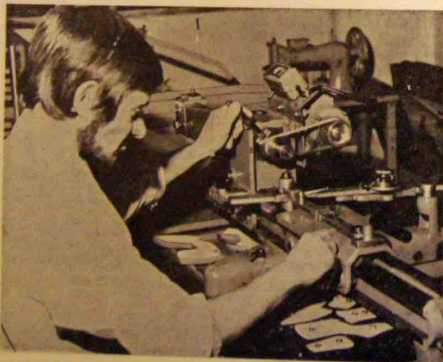


M. JEGOU met au point une maquette.

Il serait bon d'ajouter une considération supplémentaire sur l'objet de base nécessaire à la fabrication d'une chaussure. Il s'agit de la forme.

Le bon chaussant, l'élégance d'une chaussure dépendent essentiellement de la forme... souvenez-vous ! nous en avons parlé dans un précédent numéro...

Pour conclure, nous pourrions dire que la qualité du travail individuel qui transparait au travers de ces lignes, est une nécessité bénéfique à tous et dont chacun doit être profondément conscient.



M. MOISSAT établit les pointures grâce au pentographe Linham.

DISTRIBUTION DE JOUETS



Souvenez vous, nous partions pour le congé de Noël, et pour la circonstance, chacun emportait ses cadeaux et... un exemplaire de « Notre Bulletin ».

Réunion des Délégués du Personnel

Le vendredi 11 janvier 1974, sous la présidence de M. R. Dujardin, chef du personnel, s'est tenue une réunion des Délégués du personnel.

A l'ordre du jour : — Mensualisation.
— Questions diverses.

Rions un peu...

◆ DEUX CLOCHARDS SE RENCONTRENT

— Tu as mangé toi ?

— Oh ! oui ! souvent !...

◆ NEGLIGENCES RECIPROQUES

Madame et Monsieur sont partis en vacances. Ils roulent depuis le matin.

— Mon Dieu, s'écrie soudain Madame, j'ai oublié de débrancher mon fer électrique.

— Aucune importance, répond Monsieur, ça s'arrangera, j'ai oublié de fermer le robinet de la baignoire...

◆ PREVENU

Dupont. — Tu sais, mon vieux, tu cours un grave danger.

Durand. — Ah ! oui ! Pourquoi ?

Dupont. — Ta femme prend le thé avec la mienne.

Durand. — Quel danger y a-t-il pour moi dans ce cas ?

Dupont. — C'est que je viens d'offrir à ma femme un nouveau chapeau, un nouveau sac à main, une nouvelle fourrure. Alors tu vas avoir à faire face à de grosses dépenses.

◆ ORIGINAL

Portant une grosse horloge qu'il allait faire réparer, un brave homme se frayait péniblement un chemin dans la rue noire de monde. Comme le fardeau limitait son champ visuel il heurta violemment une passante et la renversa. Après avoir repris son équilibre et ramassé ses paquets, celle-ci lui lança d'une voix pincée.

« Mais enfin Monsieur, voulez-vous me dire pourquoi vous ne portez pas de montre-bracelet comme tout le monde ! »

AUTOMOBILE-CLUB DU PERIGORD

Le centre itinérant de Sécurité routière de l'A.C.P. se rendra à Neuvic du jeudi 21 au 30 mars prochains afin de pouvoir vérifier les différents organes des véhicules du personnel Marbot.

Ceux qui, par le passé ont bien voulu soumettre leurs véhicules aux tests proposés, s'en sont trouvés enchantés.

C'est sans arrière-pensée publicitaire que « Notre Bulletin » propose à ses lecteurs les avantages assurés par l'A.C.P.

- 1° — Le Don Décès de Frs 5000 est remplacé par une assurance Club « Décès Accidentel » appelée ACDA garantissant à toute personne ayant la qualité de bénéficiaire le paiement d'un capital de Frs. 10.000 si l'assuré décède des suites d'un accident de la circulation dans un délai maximum de 6 mois à dater de cet accident dont il est victime en qualité de conducteur ou de passager d'un véhicule de Tourisme à quatre roues, immatriculé à son nom ou au nom de son conjoint. Le Capital de Frs. 10.000 sera porté à Frs 15.000 s'il est établi que l'Assuré portait une ceinture de sécurité d'un type homologué. Ce bon d'assurance est adressé par l'A.C.P. aux Sociétaires dès le règlement de leurs cotisations de base portées pour 1974 à Frs. 25 et il devra être remis au plus tôt à l'Agent d'une des Sociétés d'Assurances mentionnées au verso du bon, afin que la garantie mentionnée soit validée. Vous nous obligeriez en nous tenant au courant de cette démarche.
- 2° — Abonnement à la revue mensuelle d'Action Automobile et Touristique à un prix de 50 % inférieur à celui du tarif normal.
- 3° — Vérification gratuite sur Rampe Autoplan des organes de sécurité de votre voiture : suspension, train avant, freins, direction, éclairage, signalisation, pneus, etc... par notre Centre de Sécurité Routière. Le stationnement se fera dans les localités les plus importantes avec un séjour prolongé. Ce programme vous sera adressé avec le millésime 1974.
- 4° — Remise gratuite d'un billet de tombola comportant des lots importants pour tout véhicule reconnu en bon état.
- 5° — Renseignements gratuits pour tous voyages en France et à l'Étranger.
- 6° — Annuaire de route remis gratuitement comportant les noms des Hôtels et Restaurants homologués par la Fédération Française des Clubs Automobiles. Certains d'entre eux, en Dordogne, accordent des réductions aux Sociétaires. Se renseigner au Bureau.
- 7° — Délivrance aux Meilleures Conditions :
 - des différents documents d'Assistance Automobile Nationale et Internationale en cas de panne ou d'accident à l'étranger.
 - de l'abonnement à Europ Assistance et à France Assistance.
 - de certaines pièces de Douanes.
 - de licences de Camping et caravanning et de licences sportives.
- 8° — Renseignements sur l'état des routes de la Dordogne durant les mois d'hiver.
- 9° — Défense des Sociétaires devant les Commissions de Circulation et de Retrait du Permis de Conduire dans toute la France Métropolitaine : (Le Président est membre titulaire de la Commission de Périgueux).
- 10° — Service Contentieux de Défense Automobile assurant :
 - a) la défense pénale en cas d'infraction au Code de la Route entraînant une comparution devant un Tribunal,
 - b) la défense pénale en cas d'accident corporel (nous demander une formule de déclaration d'accident).
 - c) le recours après accident pour récupérer les indemnités dues aussi bien en tant que conducteur, tiers transporté ou piéton.
 - d) l'étude de tout litige en matière d'assurance automobile avec les Compagnies d'Assurances.
 - e) le contentieux technique pour tout différend avec les professionnels de l'Automobile.
- 11° — Educations des Jeunes par la distribution gratuite du Code de la Route « Le Piéton et le Cycliste » destiné aux enfants.
- 12° — Organisation des Epreuves Sportives par son Association Sportive — COURSAC, SAINT-ASTIER, etc...

AUTOMOBILISTES

Participez à votre propre Défense en Adhérent à :

L'AUTOMOBILE-CLUB DU PERIGORD

Pour plus amples informations relatives aux paragraphes 7 et 10, s'adresser à la Rédaction de Notre Bulletin, ou mieux à l'A.C.P., 14, rue Wilson — Périgueux — téléphone 53-35-19.

COTISATIONS

(Prière de préciser le détail du versement)

Cotisation de base donnant droit aux Services du Club	25 F
Supplément pour abonnement à l'Action Aut. et Touristique	12 »
Supplément pour le Service Contentieux par voiture jusqu'à 4 tonnes	15 »
par Poids Lourds	17,50

(Prière de communiquer la marque et le N° d'immatriculation)

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT

à détacher et à adresser à

L'AUTOMOBILE-CLUB DU PERIGORD, 14, rue du Président-Wilson — PERIGUEUX — C.C.P. Bordeaux 202.78

M Nationalité
 Prénoms Profession
 Marque de voiture N° d'immatriculation
 Demeurant à demande son adhésion à l'A.C.P.
 A le
 Signature

P.S. — En cas de changement d'adresse, prière de nous signaler la précédente.
 A nous retourner avec les renseignements demandés et le montant des cotisations choisies.

LE CARNET DE L'ENTREPRISE

NAISSANCES :

FLORENCE, au foyer de M. Bonnet, Service 800.
 OLIVIER, au foyer de Mme Lassagne, de l'atelier 418.
 SANDRINA, au foyer de Mme De Resende, de l'atelier 414.
 ISABELLE, au foyer de Mme Communal, de l'atelier 418.
 HERVE, au foyer de M. Delabarbacana, de l'atelier 470.
 MAGALY, au foyer de M. et Mme Beaugier, des ateliers 458 et 414.
 LAETITIA, au foyer de M. Priat, de l'atelier 459.
 MALATANE, au foyer de Mme Cluzeau, de l'atelier 412.
 CHRISTELLE, au foyer de M. et Mme Tronche, des ateliers 401 et 416.
 CHRISTOPHE, au foyer de M. Petit, de l'atelier 401.
 CELINE, au foyer de Mme Simon, de l'atelier 413.

Souhaitons que les sourires des nouveaux-nés comblent de bonheur leurs heureux parents.

MARIAGES :

Ont été unis par les liens du mariage :

M^{lle} DROAL M.-Claire, de l'atelier 482, avec M. BORIE Maurice.
 M^{lle} CHAPELLE Christine, de l'atelier 414, avec M. FAU-RE Denis.

M^{lle} MALLIE Claudette, de l'atelier 475, avec M. ROUS-SELOT Patrick.

M^{lle} FAUVEL Eliane, de l'atelier 452, avec M. CASSAT Yves.

M. GUICHARD Bernard, de l'atelier 454, avec M^{lle} DU-MAS Yvette.

M. PRIORET Patrick, de l'atelier 460, avec M^{lle} PEYTOU-REAU Raymonde, de l'atelier 459.

M. BERTRAND Francis, du service 600 avec M^{lle} SOU-BIALE Jocelyne, de l'atelier 405.

Que tous ces nouveaux époux trouvent leur bonheur dans l'harmonie conjugale.

DECES :

M. ROUSSEAU Marcel, du service 600, a perdu sa mère.

M^{me} MERLET, du service 999 et M. MERLET, du service 100 ont perdu leur mère et belle-mère.

M. OLIVERO J.-Louis, de l'atelier 457, a perdu sa mère.

M^{me} TEILLET Gisèle, de l'atelier 412, a perdu son père.

M^{me} BRETON, de l'atelier 410, a perdu sa belle-sœur.

M^{me} DUBOS Henriette, de l'atelier 414, a perdu son père.

A toutes ces personnes plongées dans l'affliction par la perte d'un être cher, nos sincères condoléances.

LIBRE SERVICE

A VENDRE :

- Bicyclette bleue (fillette 12 ans). Excellent état, petit prix. S'adresser à M. Astarie Henri, atelier 483.
- 404 Peugeot 66 1500 F. S'adresser à M. Verteneuil, atelier 770.
- Simca 1301 — 1969. Bon état, prix argus. S'adresser à M. Baron, atelier 770.
- Dauphine 62. Petit prix.
- Renault 8 Major 1969. S'adresser à Mme Chelaque (Standard).
- Simca 1300 — 1965. Très bon état, pneus neufs, prix intéressant. S'adresser à M. Sanier (Modelage).
- Salle à manger moderne plaqué noyer, petit prix. S'adresser à M. Marteau Roger, atelier 457.
- Poêle à mazout Deville. S'adresser à Mme Lafon A. M. — service 100.
- Landau bleu marine. Poussette, siège auto enfant. S'adresser à M. Turquet, service 100.
- R 8 Major 1965, 68.000 km. Très bon état. S'adresser à M. Médard (Modelage).

A VENDRE :

- Aux Jandillou, Neuvic-sur-l'Isle, terrain viabilisé 2.500 m². S'adresser à la Rédaction.
- Lit enfant + commode chêne clair + Rotin. S'adresser à Mme Petit, atelier 405.
- VéloMOTEUR type mobylette. S'adresser à Mme Broussouloux.
- Renault 15 TL 73 — 18.000 km. M. Martial, Service 100. Tél. 27, Douzillac.
- Landau-poussette bleu marine. S'adresser à M. Foulard Gérard, atelier 453.
- Landau très bon état. S'adresser à M. Lavlenie Gérard, atelier 458.
- Vélosolox neuf. S'adresser à Mme Broussouloux ou au bureau du personnel.
- A Biras, ferme 2 pièces, bon état avec 2 granges attenantes — 2.000 m² de terrain — grands arbres, eau courante, électricité. Possibilité d'acheter bois attenants. S'adresser à Mme Broussouloux.
- GS Club 1971 — 55.000 km. Excellent état. S'adresser à M. Puech, service vente.

A VENDRE :

- R 10 Major 1967. Bon état. S'adresser à la Rédaction.
- 404 1963, intérieur cuir, 800 francs. S'adresser à M. Waismann.
- Austin 1968, s'adresser à la Rédaction.

A LOUER :

- Chambre meublée tout confort, pour dame ou jeune fille. Prix 150 F, à Théorat. S'adresser à Mme Broussouloux.
- 2 meublés F3 tout confort. S'adresser à la Rédaction.

CHERCHE :

- A LOUER : Neuvic, maison type F3 ou F4. S'adresser à Mme Broussouloux.
- A ACHETER : maison ancienne dans un rayon de 5 à 7 km de Neuvic. Faire propositions à M. Verteneuil, atelier 770.
- Pour personne âgée, femme de ménage 2 heures par jour, à compter de Pâques et pour tout l'été, à Neuvic. S'adresser à Mme Broussouloux.
- A ACHETER : Mobilier ancien. S'adresser à la Rédaction.